

A Courtepin, une nouvelle école remplacera les pavillons provisoires pour faire face à la hausse des effectifs

Un bâtiment scolaire neuf pour 2022

« NICOLE RÜTTIMANN

Courtepin » Le site scolaire de la commune de Courtepin est à l'étroit. Un nouveau bâtiment devrait voir le jour en 2022, regroupant notamment des salles de classe et un accueil extrascolaire. Le projet a été présenté hier à la presse par le bureau lauréat, des responsables communaux et des experts. Membres des commissions de construction et d'aménagement et représentants du corps enseignant étaient également présents au vernissage. Des portes ouvertes sont prévues dimanche de 10 à 12 h en présence de l'architecte et de lundi à mercredi de 17 à 19 h, jeudi de 12 à 14 h.



«Le but est d'arriver dans les délais avec des coûts maîtrisés»

Arlette Ruch

La construction doit remplacer six pavillons provisoires jouxtant l'école (*La Liberté* du 14 décembre 2017), qui resteront en place jusqu'à l'agrandissement du cercle scolaire. En effet, le mariage en janvier 2017 de Courtepin avec Barberèche, Villarepos et Wallenried l'a propulsé au rang de plus grande com-



Le futur bâtiment comportera une structure de murs et dalle en béton armé revêtue d'une façade ventilée en bois. Atelierpulver SA, 1786 Nant

mune du district du Lac après Morat, avec 5300 habitants, dont une part est aujourd'hui scolarisée à Courtepin. Dès la rentrée 2017-2018, un pavillon provisoire de deux classes a été réalisé sur le terrain de football du site. Deux pavillons supplémentaires totalisant quatre classes sont prévus dès la rentrée 2018 pour pallier «la hausse plus forte que prévu des effectifs scolaires» et, d'autre part, l'arrivée, dès la rentrée 2018-2019, des élèves de Villarepos.

Mais comme leur nom l'indique, ces pavillons ne peuvent demeurer sur la durée, d'autant

plus qu'ils occupent pour une part le terrain de football de l'école, rappelle Arlette Ruch.

Trois niveaux, six classes

«Le 9 mars, un collège d'experts – constitué de deux membres du Conseil communal dont moi-même, de trois architectes, du responsable du service technique et du responsable d'établissement, ainsi que de Charles Ducrot, chef de service adjoint à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions –, a passé en revue les projets de quatre bureaux d'architectes et choisi à l'unani-

mité le lauréat: le bureau Atelier Pulver architectes SA à Nant, près de Sugiez», expose Arlette Ruch, conseillère communale de Courtepin en charge des constructions. «Cohérence, continuité dans le bâti, qualité et précision de l'implantation, potentiel d'extension future préservé et création d'un centre, un «cœur» pour l'école», telles sont quelques-unes des qualités du projet lauréat mentionnées hier par l'architecte Marc Fauchère, membre du collège d'experts, qualités qui ont fait la différence.

Dans le détail, le bâtiment, qui trouvera place à côté de la

halle de gymnastique, comportera trois niveaux: «Au rez se trouveront l'accueil extrascolaire de 60 places, un abri PC de 100 places – besoin de la commune –, et des locaux techniques. Au premier étage, des salles de classe, deux salles d'appui, une salle d'activités créatrices et une salle de logopédie. Et au-dessus, le solde de classes (en tout, six classes, soit le nombre de pavillons remplacés)», expose Arlette Ruch, notant que salles de classe enfantine et primaire seront redistribuées entre le bâtiment actuel et le nouveau.

Et de préciser que, pour l'heure, le coût n'est pas déterminé. Mais il devrait être discuté le 24 avril, lors d'une réunion prévue entre la commission de bâtisse et l'architecte. Celle-ci doit aussi permettre de préciser le planning: «Le but est d'arriver dans les délais et avec des coûts maîtrisés, pour finir le bâtiment en 2022», relève Arlette Ruch.

Le crédit de construction devrait pouvoir être présenté à la population lors de l'assemblée communale de décembre, ou, au plus tard, à celle du printemps 2019. »